**L’énonciation**

La phrase, le texte, le discours

**L’énonciation est l’acte individuel de production d’un énoncé par un locuteur. On peut chercher à analyser les textes en fonction de leur type d’énonciation.**

**1 La situation d’énonciation**

* Tout énoncé s’inscrit dans une situation d’énonciation. Un locuteur produit un énoncé, dans un lieu et temps donné, adressé à quelqu’un (l’allocutaire).
* Quand il est nécessaire de connaître les conditions de l’énonciation pour comprendre l’énoncé, on parle d’énoncé « ancré » dans la situation d’énonciation. Pour comprendre l’énoncé *Je suis ici*, l’allocutaire doit savoir qui est le « je » et où il se trouve, c’est-à-dire la situation dans laquelle l’énoncé a été produit.
* Quand il n’est pas nécessaire de connaître les conditions de l’énonciation, on parle d’énonciation « coupée » ou d’énonciation historique. Pour comprendre l’énoncé *Louis XIV est mort en 1715,* il n’est pas nécessaire de connaître les conditions de l’énonciation.

**2 L’énoncé « ancré » dans la situation**

**d’énonciation**

On le reconnaît à la présence des éléments suivants.

* Le système de la 1re et 2e personne : pronom personnel (*je, me, tu, te, nous, vous*), déterminant et pronom possessif (*mon, ma, votre, le tien*...).
* Les déictiques. Ce sont des termes qui ne se comprennent que s’ils sont accompagnés d’un geste. *Prends ce livre* ne se comprend que si je désigne du doigt le livre en question. Le déterminant et le pronom démonstratif (*ce, cet, cette, ces, celui-là*) et les adverbes de lieu et de temps (*ici* et *maintenant*) sont typiquement des déictiques.
* Les temps verbaux. Le présent d’énonciation correspond au moment même de l’énonciation ; le passé composé est utilisé pour évoquer un moment du passé.
* Les modalisateurs. Ils indiquent le degré d’adhésion de l’énonciateur à son énoncé : *il pleuvra sans doute, peut-être, certainement*…Les modalisateurs peuvent être des adverbes (*probablement*, *certainement*...), des locutions adverbiales (*peut-être*, *sans doute*…), des auxiliaires de mode (*devoir*, *pouvoir*, *vouloir*…), certains adjectifs qualificatifs (*possible*, *certain*, *probable*…). Le conditionnel peut indiquer aussi une distance de l’énonciateur à son énoncé : *on pourrait dire qu’il a raison mais*…
* Les marques de la subjectivité : utilisation d’un lexique appréciatif, évaluatif, affectif.
* Les marques du jugement : verbes de jugement (*je pense, je crois, j’affirme*).

**3 L’énoncé « coupé » de la situation d’énonciation**

* Il s’oppose point par point à l’énoncé ancré dans la situation d’énonciation. On le reconnaît à la présence des éléments suivants :
* – le système de la 3e personne : pronom personnel (*il, ils*); déterminant possessif (*son, sa, sien, leurs*) ;
* – les temps verbaux : le présent de narration et le passé simple ;
* – les indices spatiotemporels : dates et lieux précis qui permettent un repérage absolu dans le temps et dans l’espace ;
* On le reconnaît aussi à l’absence des modalisateurs, des déictiques et des marques de la subjectivité et du jugement.

**4 L’énonciation et l’analyse de texte**

* La distinction entre les deux types d’énonciation sert à repérer ce qui, dans les textes, relève du discours (énoncé « ancré ») et ce qui relève du récit (énoncé « coupé »).
* Un autre enjeu peut être de voir si, dans un texte apparemment neutre, on trouve des traces de la subjectivité, des modalisateurs, etc. Ainsi, dans une narration à la troisième personne, on cherchera tous les indices qui pourraient indiquer l’intrusion du narrateur et de ses commentaires.